

Inspectorat général des Carabiniers de Moldavie

Année de création : 1991

Ministère de rattachement : ministère des affaires intérieures

Statut du dirigeant : militaire

Adresse de l'état-major :

Gheorghe Asachi 65A - Chisinau République de Moldavie

Site Web : www.carabinier.gov.md



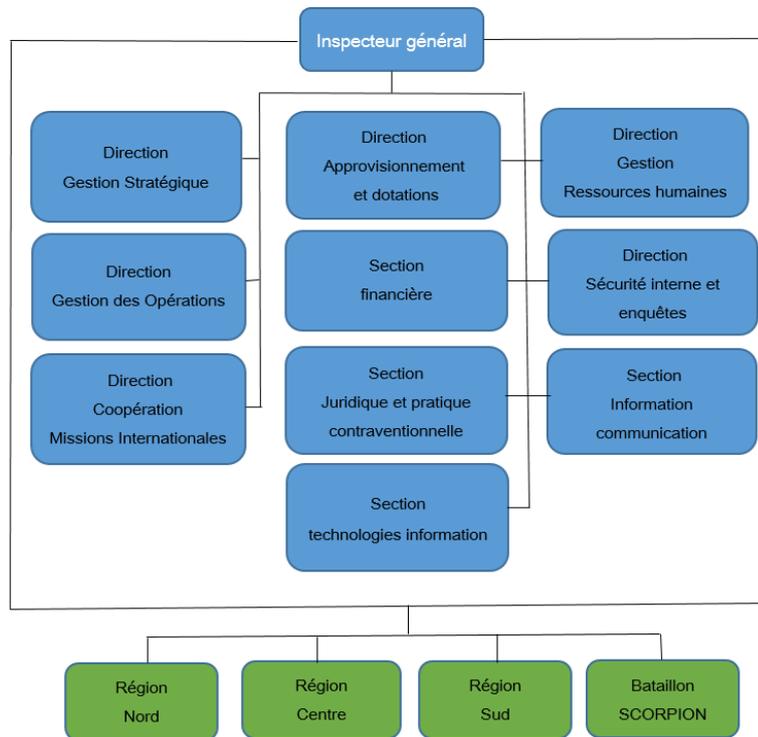
Histoire

Le 12 décembre 1991 ont été créées les Troupes des Carabiniers (anciennement Troupes de l'Intérieur). Cette date est depuis célébrée comme le jour anniversaire des Troupes des Carabiniers de la République de Moldavie. Par ailleurs, les Troupes de Carabiniers sont une composante des Forces armées. En mars 1992, lors de la guerre civile qui a opposé l'armée transnistrienne (soutenue par la Russie) aux forces armées moldaves, les premières unités ont été engagées dans la région du Dniestr. Pour leur courage et leur héroïsme, 77 militaires ont été décorés par l'État, dont 14 à titre posthume. En décembre 1992, les unités militaires ont vus leurs drapeaux décorés.

Les Troupes des Carabiniers qui étaient surtout centrées sur la protection du territoire et des sites sensibles, ont évolué vers un concept de force de sécurité publique. La Loi du 8 novembre 2018 a donné naissance à l'Inspectorat Général des Carabiniers, en charge de missions de maintien de l'ordre et de sécurité publique. Le corps a été professionnalisé en 2020.

Organisation

L'Inspectorat Général des Carabiniers relève du Ministère des Affaires Intérieures de la République de Moldavie.



Organisation centrale

Les principales directions de l'Inspectorat général des Carabiniers installées à Chisinau sont :

- la direction de la gestion des opérations ;
- la direction de la gestion stratégique ;
- la direction de la gestion des ressources humaines ;
- la direction de la sécurité interne et des enquêtes ;
- la direction de la coopération et des missions internationales ;
- la direction des approvisionnements et des dotations ;
- la section financière ;

- la section juridique et pratique contraventionnelle ;
- le service de documentation ;
- le service des technologies de l'information ;
- le service de la communication et des relations avec les médias.

Organisation territoriale

- 3 régions : Nord, Centre, Sud.
- 4 unités militaires, dont :
 - l'unité militaire 1003 pour la région Nord,
 - les unités militaires 1001 et 1002 pour la région Centre,
 - l'unité militaire 1045 pour la région Sud.

Formations spécialisées

Le bataillon spécial « SCORPION » à Chisinau



Missions

- Assurer les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre
- En liaison avec la police, assurer les missions de sécurité publique et de lutte contre la criminalité
- Assurer la sécurité et la défense des sites et des transports spéciaux.
- Protéger les locaux des missions diplomatiques, représentations consulaires ou autres représentations d'États étrangers.
- Participer aux missions d'assistance dans le cadre d'accidents ou de situations exceptionnelles à caractère naturel, technologique ou écologique.
- Veiller à l'application du régime juridique en cas d'état d'urgence, de siège et de guerre.



Personnel

L'Inspectorat Général des Carabiniers de la République de Moldavie compte 2 000 militaires. Le personnel est logé en cantonnement dans l'unité militaire à laquelle il appartient.

Le mode de recrutement des sous-officiers est le suivant :

- être citoyen de la République de Moldavie ;
- avoir l'âge minimum de 18 ans ;
- avoir effectué son service militaire ;
- ne pas avoir d'antécédents criminels (ni de proches parents condamnés) ;
- être médicalement apte ;
- avoir le niveau d'étude minimum.



Organismes de formation

Académie de police « Ștefan cel Mare » créée en 1990

Principaux équipements

- Armement : armes d'infanterie.
- Véhicules : voitures, camions, autobus, camions lames, transport de troupe blindé BTR80.

Coopération

En août 2012, le Collège européen de police (CEPOL) a approuvé le texte d'accord de coopération avec l'académie « Ștefan cel Mare ».